

Chevêches en Sarthe – Reproduction 2013

Les conditions météorologiques pluvieuses de ce printemps ont anéanti une grande partie de la population des rongeurs conduisant à la privation de la nourriture principale des Chevêches et surtout des Effraies.

Aucune nichée de 5 jeunes n'a été trouvée, et ce qui est inhabituel, 2 couvées avec des œufs clairs ont été découvertes ainsi qu'une nichée avec des jeunes décapités après la naissance et consommés, ce qui dénote bien le manque de nourriture à cette période.

Une bonne surprise toutefois car 22 couples reproducteurs ont été comptabilisés, sachant que la meilleure année était 2011 avec 20 couples. (16 en 2012, 17 en 2010, 14 en 2009 et 15 en 2008) 73 œufs ont été pondus se décomposant en 9 pontes de 4 œufs, 12 pontes de 3 œufs et 1 ponte de 1 œuf. 55 jeunes ont éclos, ce qui donne une moyenne de 2,5 jeunes par couples nicheurs.

Hormis le cannibalisme sur une nichée, un seul autre jeune a disparu avant l'envol, ce qui permet de constater que les petites nichées s'en sortent plus facilement.

Les nichoirs au nombre de 78 (28% d'occupation) se répartissent sur 17 communes et chaque année quelques nichoirs supplémentaires sont posés souvent dans l'intention d'étendre une zone déjà occupée.

Cette année, les dates limites de ponte se situent entre le 10 mai et le 02 juillet, un record !

Pour la première fois, nous avons trouvé 3 femelles reproductrices nées l'année dernière.

La première ayant effectué une distance de 2,5 kms à vol d'oiseau pour s'installer dans un nichoir occupé l'année passée par une autre femelle.

La seconde ayant parcouru 600m pour trouver un nouveau nichoir et la troisième s'étant seulement déplacée de 200m pour occuper un nichoir nouvellement installé.

Dans un pommier, un autour a été observé de très près, par le propriétaire, avec une chevêche adulte dans les serres alors que 3 jeunes non sevrés se trouvaient encore dans le nichoir situé juste au dessous.

Emettant le doute d'une confusion avec une femelle épervier, le propriétaire me confirme bien la présence d'un autour.

Par la suite, le nichoir a été retrouvé vide donc soit l'adulte restant a réussi à élever sa progéniture, ou alors comme j'ai déjà rencontré ce cas de figure, les jeunes affamés sortent du nichoir, tombent au sol et vous devinez la suite.

Comme nos amis belges, afin de mieux cerner les territoires de présence de la chevêche, j'ai découpé les surfaces en zones dont la superficie correspond à celle de la commune.

Cette méthode a l'avantage de mieux sensibiliser les élus de la commune en leur présentant des cas concrets, mais cela permet aussi d'étendre une petite population existante d'oiseaux nicheurs en les dirigeant vers d'autres zones favorables de la commune par la pose de nouveaux nichoirs.

Zone 1 Coulaines 4 km² – 6 nichoirs

En 2013 - 1 site occupé : 4 œufs, 3 jeunes à l'envol

Pour comparaison : 1 site occupé en 2012 : pas de jeune - 2 en 2011 : 2 échecs - 2 en 2010 : 6 jeunes
1 en 2009 : 1 jeune

Ce site tout proche de la ville avait été découvert en 2000 et à cette époque existait encore une ferme avec agriculture extensive où se reproduisaient naturellement 3 couples de chevêches sur 0,5 km².

En 2004 cette activité cesse, la ferme est transformée en résidence avec piscine, une grande partie des vieux arbres sont abattus et malgré la pose de nichoirs, la population de chevêches a fortement chuté.

Zone 2 Neuville sur Sarthe 23 km² – 12 nichoirs

En 2013 - 2 sites occupés : 6 oeufs, 6 jeunes à l'envol

3 sites occupés en 2012 : 10 jeunes à l'envol - 4 en 2011 : 8 jeunes - 4 en 2010 : 7 jeunes

3 en 2009 – 8 jeunes

Après la découverte sur un site d'un adulte dans un vieux verger en 2004, un nichoir a été installé dans un pommier et occupé dès le printemps suivant. Après cette réussite, cinq autres nichoirs ont été installés au fil des années sur une surface de 0,5km² de prairies pâturées dont une partie inondable.

De 2007 à 2010, 3 nichoirs étaient régulièrement occupés avec un total de 8 à 11 jeunes chaque année.

En 2012, suite à une reconversion de l'agriculteur, le verger a été abattu, les autres arbres supportant les nichoirs ont été élagués et la moitié de la surface de prairie a été reconvertie en culture de maïs, ce qui a fortement handicapé la reproduction des chevêches puisque après le déplacement de 3 nichoirs d'environ 200m, un seul couple a daigné se réapproprier l'une de ces trois cavités artificielles.

Un couple nichant depuis 2008 dans le même nichoir et ayant produit 29 jeunes n'a pas été retrouvé nicheur.

Dans cette même commune sur un autre site composé de quelques têtards d'érables et de chênes, un nichoir est occupé depuis 2010 et malgré la transformation cette année de la prairie d'une dizaine d'hectares en culture de maïs, ce couple a élevé 3 jeunes.

Un terrain de chasse favorable composé d'une prairie de 3 Ha se situe à 300m du nichoir, mais en découvrant un jeune merle décapité dans le nichoir, on peut penser que le couple s'est aussi adapté à d'autres proies.

Les autres années, seuls les micromammifères étaient découverts comme proie.

Zone 3 Joué l'Abbé / La Guierche 18 km² – 18 nichoirs

En 2013 - 5 sites occupés : 17 oeufs, 11 jeunes à l'envol

4 sites occupés en 2012 : 14 jeunes à l'envol - 4 en 2011 : 9 jeunes - 4 en 2010 : 7 jeunes

4 en 2009 : 9 jeunes

Ces deux communes représentent l'origine de nos actions sur la protection de la chevêche.

Malgré la pose de nouveaux nichoirs, les effectifs n'évoluent pas considérablement pour plusieurs raisons : D'une part les nichoirs sont diversement occupés en fonction de leur état, ensuite les milieux favorables en périphérie des villages disparaissent au profit de l'habitat humain et de plus, ces communes fortement impactées par les travaux d'une ligne LGV ont perdu plusieurs sites de reproduction.

Quelques nichoirs de compensation furent installés à proximité de certains sites disparus, mais le compte n'y est pas et nous déplorons à chaque instant la perte de notre biodiversité puisque maintenant, même les toutes petites parcelles jusque là incultes ou abandonnées ont servi d'échange de terrain.

Les vieux arbres et les haies disparaissent au profit de cultures céréalières toujours plus importantes.

La chevêche ne devra son salut dans notre département que grâce à la sensibilisation de propriétaires de terrains sensibles à la protection de notre environnement (particuliers, agriculteurs éleveurs bio, producteurs vergers haute tiges, Amap, certains agriculteurs chasseurs qui conservent les haies pour le gibier et rares communes)

Zone 4 Souillé 5 km² – 13 nichoirs

En 2013 - 4 sites occupés : 13 oeufs, 9 jeunes à l'envol

1 site occupé en 2012 : 3 jeunes à l'envol - 2 en 2011 : 8 jeunes - 2 en 2010 : 6 jeunes

1 en 2009 : 2 jeunes

Cette petite commune a vécu le remembrement dans les années 90 pour entre autre créer des chemins de randonnée et malheureusement transformer les petits chemins creux avec de beaux talus arborés de chaque côté en chemins rencaissés d'une largeur standard de 4m bordés d'une clôture en barbelés de chaque côté. Toutes les petites surfaces de prairies séparées de grandes haies ont disparu pour laisser place à de grands espaces. A cette époque aucune chevêche n'était présente dans ces lieux mais seulement quelques couples étaient repérés dans les chênes têtards aux abords du village.

Ayant un pied à terre à environ 1km de ce bourg avec un terrain propice, j'ai reconstitué un verger d'environ 1500 m² en conservant les quelques vieux pommiers tous percés qui existent encore et en plantant des porte-greffes pour ensuite greffer de vieilles variétés.

J'ai planté près d'un petit ruisseau de jeunes branches de saule blanc pour en faire par la suite des arbres têtards. Le verger ainsi que le terrain autour de la maison sont entretenus par des moutons d'Ouessant. Enfin, 4 nichoirs sont posés depuis 2002 dans des chênes têtards isolés à proximité de l'habitation. En 2008, Patrick H pose 2 nichoirs dans une prairie proche du bourg dont l'un est occupé dès le printemps 2009. Deux autres nichoirs sont alors installés, et en 2010, 2 nichées avec un total de 6 jeunes verront le jour. Après ces résultats très positifs, 4 autres nichoirs sont installés dans des prairies entre le bourg et mon terrain. En 2011, 2 nichées également ont vu le jour dont un couple qui a pris possession de l'un des derniers nichoirs posés, situé à moins de 500m de mon terrain. L'hiver suivant, j'entends régulièrement un mâle chanter de jour comme en soirée qui semble tester les limites d'un territoire disponible car à chaque émission vocale, un autre mâle situé à plusieurs centaines de mètres lui répond. Au printemps 2012 je découvre avec enthousiasme un couple dans un de mes nichoirs près de la maison. Il n'y aura pas de ponte, dommage, est-ce un couple de jeunes non expérimentés ou de gays, je ne sais pas, mais ces oiseaux semblaient bien installés car j'entendais régulièrement un mâle chanter et j'observais régulièrement un individu à l'entrée du nichoir. Au printemps 2013, c'est l'apothéose, je découvre la femelle sur un jeune et un œuf clair ainsi que des proies apportées par le mâle : 2 jeunes mésanges, un mulot et un lézard (très nombreux autour des bâtiments) ce qui dénote encore le manque de micromammifères cette année. Le résultat est enfin arrivé, cela démontre bien qu'à partir d'un petit noyau de population existant, nous pouvons faire évoluer le nombre de couples nicheurs à condition bien sûr que les terrains de chasse soient suffisants.

Zone 5 Sainte Sabine / Saint Jean d'Assé 30 km² – 6 nichoirs

En 2013 - 3 sites occupés : 10 œufs, 8 jeunes à l'envol
2 sites occupés en 2012 : 7 jeunes à l'envol - 2 en 2011 : 8 jeunes - 2 en 2010 : 8 jeunes

C'est dans ces communes disposant encore de nombreuses prairies pâturées parsemées de quelques têtards de chênes qu'a été relevée la plus forte densité de mâles chanteurs. Une dizaine de couples au moins nichent naturellement dans ces milieux favorables et 3 sites situés chez des particuliers sensibilisés ont été équipés de nichoirs. 2 sites furent occupés dès la pose des nichoirs et pour le troisième pourtant, situé dans un environnement très favorable, il aura fallu attendre 3 ans pour découvrir la première occupation.

Zone 6 Voivres les le Mans / Roëzé sur Sarthe 38 km² – 6 nichoirs

En 2013 - 1 site occupé : 4 œufs, 0 jeune à l'envol
1 site occupé en 2012 : 2 jeunes à l'envol - 2 en 2011 : 7 jeunes - 1 en 2010 : 0 jeune
1 en 2009 : 2 jeunes

Un premier individu avait été découvert en 2001, et ensuite un accouplement fût observé sur un pieu de clôture près d'une rangée de chênes têtards mais aucun jeune n'est né de cette union malgré la pose de nichoirs en 2003 suite à la découverte de la présence de fouine. Plusieurs cavités naturelles étaient présentes dans ces arbres et un couple d'Effraies avait élu domicile dans l'une d'entre elles. En 2006, suite à la disparition des chevêches, les nichoirs ont été déplacés à près d'1km, sur un secteur où un mâle chanteur avait été repéré. La première reproduction date de 2009 et ensuite, 2 autres nichoirs furent installés en 2010, un peu plus loin encore dans une ferme avec élevage de poulets en plein air. Dès l'année suivante, un de ces nichoirs fût occupé. Nous avons donc la présence de 2 couples depuis 2011 mais avec une reproduction inconstante selon les années. Cette année, suite à l'observation d'un individu sur le site d'origine, deux autres nichoirs furent réinstallés mais à des endroits différents.

Après toutes ces expériences, nous avons la preuve que les chevêches s'adaptent bien aux cavités artificielles et que nous pouvons faire évoluer une population en la dirigeant vers des zones favorables mais tout ceci s'apparente à une gestion artificielle de la reproduction qui ne peut être que provisoire.

Tout comme l'Effraie qui perd tous ses clochers, la Chevêche ne retrouvera jamais ses cavités d'origine dans notre département et il est difficilement pensable que les populations pourront perdurer naturellement si elles ne s'adaptent pas à d'autres types de nidification.

JY Renvoisé